

N°	0	6	8
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION  
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME  
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA  
BRESLE.**

OBJET :	<p>L'an deux mil cinq Le vendredi 25 février à 10 h 00, les membres du conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale (76).</p>
- Traitement informatisé des salaires des agents de l'Institution par le Centre de gestion de la Seine-Maritime	<p>Etaient présents : MM. COET, DUHAMEL, GARRAUD, LACHEREZ, LOIN, PECQUERY, SENEAL.</p> <p>Absents excusés : MM. ARCILLON, AUBRY, BIGNON, JUMEL (pouvoir à M. GARRAUD), LOTTIN (pouvoir à M. LACHEREZ), MAQUET, MAUGEZ (pouvoir à M. SENEAL).</p>
DATE DE LA CONVOCATION :	<p><b>- <u>Sous-traitance au Centre de gestion des feuilles de salaire</u></b> Après avoir pris connaissance du rapport présenté par M. SENEAL, Président de l'Institution, et relatif aux modalités permettant le traitement informatisé des salaires des agents de l'Institution par le Centre de Gestion de la Seine-Maritime (CDG), le Conseil d'Administration donne son accord pour adhérer à la prestation « Paie » proposée par le CDG de la Seine-Maritime à compter de l'année 2005 et autorise le Président à signer la convention afférente et toutes les pièces nécessaires à la bonne réalisation de cette prestation.</p>
NOMBRE DE DELEGUES :	
En exercice	14
Présents	7
Votants	10

**Pour extrait conforme,**

**Le Président de l'Institution,**

**Francis SENEAL**